

Agadir/ Pêche : Le programme Morafaka expliqué aux coopératives

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-12-2010 23:53:34

- **Des mesures pour restructurer l'activité**
- **Mauvaise gestion financière et des ressources humaines**

LE mouvement coopératif dans le secteur de la pêche maritime était au coeur du débat tout dernièrement à Agadir. C'était à l'occasion d'un atelier organisé par le département de tutelle et la Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique- Centre. L'importance du mouvement coopératif dans le développement du segment de la pêche artisanale est à l'origine de l'intérêt du sujet. Aujourd'hui, le souci est de restructurer ce mouvement car il reste marqué par de nombreux dysfonctionnements notamment en terme de gestion financière et ressources humaines.

A noter que dans le secteur de la pêche, l'effectif des coopératives a évolué de 9,7% entre 2008 et 2009. Plus précisément, il est passé de 6.286 à 6.895 coopératives. Toutefois, la dynamique actuelle de création de coopératives, qui s'insère dans les orientations stratégiques du Maroc en matière d'économie sociale et de promotion des activités génératrices de revenu, nécessite un véritable accompagnement. Et ce en vue de mettre à niveau ses modalités de gestion mais aussi une redéfinition des objectifs. De l'avis de tous, cette restructuration passe par une plus grande synergie entre les composantes du tissu coopératif. Jusqu'à présent, en terme d'accompagnement, selon Abdellah El Asri, chef du service de perfectionnement et de formation continue à la Direction de la formation maritime et de la promotion socioprofessionnelle (DFMPSP), l'Etat a organisé 155 cycles de formation. Sans oublier un grand nombre d'ateliers et de rencontres de sensibilisation. La nouveauté cette année, c'est le programme Morafaka qui se présente comme un soutien multidimensionnel pour les jeunes coopératives. S'étalant entre 2010 et 2020, le programme vise à assurer, en effet, un rehaussement du niveau socioprofessionnel des concernés à travers des actions de vulgarisation, d'alphabétisation et de formation. Celles-ci portent sur l'informatique, les techniques de commercialisation, de gestion, d'expression et de communication. D'un autre côté, l'opération inclut l'organisation d'expositions et la création de nouveaux postes d'emploi.

Pour certaines coopératives les mesures d'accompagnent urgent véritablement et leurs besoins vont bien au-delà. C'est le cas de la coopérative d'Imessouane. «Nos besoins remontent à 2006 et ne sont pas encore satisfaits. La subvention de 5.000 DH que l'on a obtenue du ministère ne suffit même pas à acquérir le matériel nécessaire», indique un représentant de la coopérative d'Imessouane. De son avis, dans le programme «Morafaka» l'accent devrait être mis tout d'abord sur les anciennes coopératives.

L'économiste